

## Litige divorce et surendettement

## Par nanouchka62540, le 02/05/2009 à 16:22

## Bonjour,

j'ai absolument besoin d'aide je n'ai pas les moyens de me payer un conseil aupres d'un avocat je sollicite dons votre aide si vous le voulez bien

deja c'est tres complique je vous explique

je suis separe de mon mari depuis plus d'un an au moment de la separation nous avions un dossier de surendettement en commun

il a prefere ,a la conciliation prendre toutes les dettes a son nom et en contre parti il ne me verse aucune pension alimentaire pour les enfants le jugement a donc ete fait en ce sens je suis sans travail je touche donc l'api par les allocations familiales mais bien sur ils me decomptent le versement de la pension alimentaire qui bien sur ne m'ai pas verse vu le jugement il s'avere que mon exmari ne regle pas les dettes je suis donc la seule a regle et en plus c'est decompte sur mon minima social

les ettes en communs ne se chiffrait qu'a 200euros par mois mais voila qu'il a refait un dossier et la dette maintenant se chiffre a 500euros

apres notre separation il a contracte d'autre factures impaye y compris les loyers que dois je faire dois payer les dettes qu'il a contracte apres notre separation le divorce n'est toujours pas prononcé et je ne sais pas pourquoi la date est toujours remise cela se passe entre avocats je ne suis jamais conviee au jugement

en attente de votre reponse

je vous exprume mes salutations

catherine